

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Procurations : 2

L'an deux mil vingt, le vingt et un septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de DUINGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (13)

M. BARITHEL Eric, M. DAVIET Rémi, Mme FOCHT Catherine, M. LUGAZ Patrick, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ZANINI Frédéric, M. ROLLIN Marc, M. Bruno BARTHALAIS ; Mme MICHELET Aude ; Mme ROFFINO Cécile.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (2)

M. DUCHEZ Patrick (donne pouvoir à Catherine FOCHT) ; M. DE MARCHI Jean-Louis (donne pouvoir à Jean-François PAILLE).

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15/09/2020

Date d'affichage de la convocation : le 15/09/2020

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Cécile ROFFINO est désignée pour remplir cette fonction.

Le compte rendu du Conseil municipal du 20 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture de l'ordre du jour définitif qui s'établit comme suit :

0701 – Avenant n°1 à la convention d'entretien et financière entre la Commune de Duingt et le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour l'aménagement du giratoire sur les RD1508/RD8

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les décisions suivantes :

N°DEC202010 : Récapitulatif n°3 des avenants des entreprises (prestations supplémentaires) relatifs au marché de travaux de la Requalification de la plage municipale de Duingt,

N°DEC202011 : Nouvelle convention de mise à disposition à titre précaire et temporaire des biens communaux (local vestiaires foot, parcelles communales AB79 et AB99 et boucle d'amarrage au mouillage du port municipal) pour la période estivale de juin à septembre 2020, renouvelable chaque année par tacite reconduction, à la Société TAKAPLONGER, représentée par M. Arnaud JEAN, pour un montant total de 3000€.

N°DEC202012 : Nouvelle convention de viabilité hivernale sur les voies et parkings communaux pour la période du 15/11/2020 au 15/03/2021, renouvelable chaque année par tacite reconduction, avec la Société d'exploitation de travaux agricole, représentée par M. Stéphane BURNET.

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

D20200701

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ENTRETIEN ET FINANCIERE
 ENTRE LA COMMUNE DE DUINGT ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 74
 AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DE DUINGT SUR LES RD1508/RD8

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention d'entretien et financière entre la commune de Duingt et le Conseil départemental 74 relative à l'aménagement du giratoire de Duingt sur les RD1508/RD8 a été signée le 24/11/2017 et a pris effet à la dernière date de signature des deux parties, soit le 12/01/2018.

Monsieur le Maire indique que l'avenant à la convention d'entretien et financière a pour objet de modifier l'échéancier de versement de la participation financière de la Commune de Duingt et vient modifier l'article 7 de la convention initiale du 12/01/2018.

En effet, la convention prévoyait le versement du solde en 2020.

Mais au vu des travaux d'entretien d'espaces verts restants à réaliser, **l'échéance de l'opération sera reportée en 2021. Le décompte final ne pourra être établi qu'à ce moment.**

Modalités de versement :

- Un premier acompte de 73 705 € versé en 2018 ;
- Un deuxième acompte de 73 705 € versé en 2019 ;
- **Le solde à régler en 2021 sur présentation du décompte final de l'opération** approuvé par la commission permanente ou validé par le payeur départemental.

Après avoir lu tous les termes de l'avenant à la convention,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les termes de l'avenant n°1 à la convention ci-annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents afférents à cette affaire ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire à inscrire le solde sur le budget investissement 2021.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Remerciements Association les Bouchons pour le prêt du local et les travaux réalisés pour faciliter le remplissage du camion.
- Nouveau tournage de la série « Cassandre » dans le vieux Cimetière prévu le 06/10/20 avec installation de leur matériel sur la place et dans la salle des fêtes : location salle + travaux portail cimetière.
- Demande de tournage du film « Le pied nickelé » sur la Place St François : Sortie du long métrage Printemps 2021.
- Assemblée générale du Comité des Fêtes prévue le 23 octobre 2020.
- Nouveau plan communal de sauvegarde (PCS) présenté par Eric BARITHEL avec la Commission Sécurité (document recensant les risques possibles sur la commune et les moyens/mesures de sécurité mis en place).

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

Ce document fait le lien entre les différents intervenants et prévoit pour chaque risque les explications et mesures apportées :

1/ Crues 2/Mouvements de terrain 3/Séisme 4/Rupture de canalisation de gaz 5/Transport de marchandises dangereuses 6/ Risques industriels 7/ Coupure d'électricité 8/ Chutes de neige importantes 9/Vent violent 10/ Canicule 11/ Epidémie

- 2 parcelles à vendre dans le vieux village au bord du lac. La Mairie se positionne pour les acheter.
- 1 terrain à vendre vers les Hauts du Lac le long de la Route des Vergers. La Mairie accepte la proposition de M. BOUBEE à hauteur de 22990€ pour la vente de cette parcelle.
- Restaurant LE BEC : Souhaite conserver qu'un seul appartement sur les 3 loués. Les 2 autres appartements seront loués pour une conciergerie et un particulier (28000€ pour le restaurant LE BEC et 12000€ pour les 2 appartements).
- Les caméras de vidéoprotection ont été installées au Carrefour RD1508. Reste le site d'implantation de vidéoprotection prévu Place de l'Eglise, en attente du mat support des caméras à mettre en place.
- L'Hôtel « La Villa Caroline » ouvrira ses portes mi-novembre.

La séance est levée à 22 H 00

Le Maire,
Marc ROLLIN

